



Problème raccordement eau usée

Par **Jacks74**, le **03/10/2015 à 06:08**

Bonjour,
Je reçois ma maison à la fin du mois mais je n'ai pas de raccordement d'eaux usées. Après modification du permis de construire, du SILA pour les eaux usées, je dois passer chez un particulier qui refuse de signer l'autorisation de passage pour mon raccordement. Il me demande une compensation financière de 1700 euros.
Que dois-je faire ?
Merci.

Par **talcoat**, le **03/10/2015 à 17:53**

Bonjour,
Accepter... en remerciant que le voisin ne change pas d'avis!
Il est bien imprudent de déposer un permis de construire sans savoir où passent les branchements aux réseaux.
Cordialement